



Indemnité de travail

Par thiam

bonsoir, j'ai un petit soucis.... comment calculer l'indemnité de travail d'un employé qui a manifesté son désir de partir et que cet employé n'a fait que 16 mois de travail... j'aimerais bien avoir l'idée. merci

Par janus2

Bonjour,
Votre question n'est pas claire...
Qu'appellez-vous "indemnité de travail" ?

Par thiam

encore appelé règlement de travail.... en clair frais compensatoire à remettre à un employé qui désire partir volontairement quoi

Par janus2

Cette notion est inconnue en droit du travail français (ce forum est français), êtes-vous hors de France ?

Par florian15

Bonjour thiam,

Il n'y a pas d'indemnités compensatoires pour un salarié qui souhaite quitter son emploi, son employeur ; il doit simplement démissionner.